

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 9 DECEMBRE 1876

No. 29

MONTREAL, 9 DECEMBRE 1876

Il y a quinze jours à peine, l'honorable M. P. Fortin, ci-devant *Orateur* de l'Assemblée Législative, et commandant autrefois le vaisseau d'état, *La Canadienne*, communiquait à la presse de Québec la lettre que nous transcrivons ci-dessous en son entier, parce qu'elle est une des rares choses qui, dans la politique d'aujourd'hui, mérite d'être signalée, examinée, et prise en considération, suivant l'expression consacrée des ministres de tous les pays.

M. Fortin, quelles que soient ses opinions, qu'elle qu'ait été sa carrière politique, est un homme utile; il est utile, parce qu'il est studieux; à ce titre, il fait une singulière physionomie en chambre, parmi des gens qui, en général, n'étudient pas plus les questions d'un intérêt général élevé, et ne s'en occupent pas plus que nous ne nous occupons des chasses à l'ours dans la lune. On verra par sa lettre que M. Fortin est aussi un révélateur: c'est piquant. Nous avons la troisième marine du monde, paraît-il, d'après les affirmations officielles appelées statistiques, et nous n'avons pas de marins! Il n'y a pas une seule petite école de marine dans une province comme la nôtre qui est un pays essentiellement maritime. Nous avons des tonneaux par millions, nous jaugeons d'une façon superbe, et nous ne pouvons pas fournir un seul capitaine au long cours ni un second qui sache prendre son méridien en plein océan. Que dites-vous de cela? M. Fortin nous explique que pour la marine, comme nous l'avons établi pour les autres branches des connaissances humaines, la province de Québec se classe après les pays les plus jeunes au monde, et il le prouve par l'exemple de la Nouvelle-Zélande, colonie qui a à peine un demi-siècle d'existence: "La Nouvelle-Zélande, dit-il, bien inférieure au *Dominion* en étendue de territoire et en ressources, a une école navale où 55 marins et presque autant d'ingénieurs ont suivi leur cours complet et ont reçu le brevet de capacité après avoir passé leurs examens. Cette jeune colonie possède en outre un vaisseau-école stationné à Kohimaroma, où 80 jeunes gens sont allés se former, également à la théorie et à la pratique de l'art nautique. Il a été question plus d'une fois d'éta-

blir un vaisseau-école de la même manière à Québec, mais on n'a pas donné suite à ce dessein. N'est-il pas curieux que le Canada reçoive une leçon des antipodes, lui qui se vante d'avoir la troisième marine du monde?....."

Pour donner exécution à son projet de faire rétablir à Québec l'école de marine abolie l'année dernière, M. Fortin a convoqué une députation qui s'est rendue auprès du premier ministre de la province. Il a démontré la nécessité d'une école de marine, alors que la loi exige que tout navire, traversant l'océan, soit commandé par un capitaine ou un second qui a obtenu son brevet. Faut de pouvoir obtenir ce brevet dans la province de Québec, nos jeunes gens sont obligés d'aller aux écoles de St. Jean, Nouveau-Brunswick, d'Halifax ou d'Angleterre, et, comme ils n'y vont pas, force est de faire venir des provinces maritimes ou d'Angleterre des hommes compétents pour commander nos navires.

M. James G. Ross, le plus grand armateur du Dominion, et qui faisait partie de la députation, a appuyé vivement ce qu'avait dit M. Fortin, et il a donné des exemples pour faire voir combien il est coûteux, incommode et vexant de faire venir des capitaines de l'étranger, quand on peut en former tout aussi bien ici même au moyen d'une école de marine. Des constructeurs de navires et des armateurs présents se sont exprimés également dans le même sens, et le résultat de la députation a été que le premier ministre a promis l'allocation nécessaire à l'établissement d'une école navale à Québec.

Félicitons-en ce digne personnage, mais félicitons-nous surtout de ce que la députation ait été conduite par l'honorable M. Fortin, un partisan du ministère de Boucherville.

Relativement à cette question de l'école de marine, un correspondant écrit au *Chronicle* de Québec que le gouvernement local pourrait bien prendre aussi sur lui l'exécution d'un autre projet de M. Fortin, celui d'une ligne télégraphique entre Matane et la Rivière-aux-Renards. On sait que c'est là la partie la plus dangereuse du St. Laurent, qu'il y arrive de fréquents naufrages accompagnés de nombreuses pertes de vies, et

que le gouvernement fédéral a semblé jusqu'à présent ne pas donner assez d'attention à ce projet. Nous ne savons jusqu'où s'étendent au juste les attributions du gouvernement local en pareille matière, mais nous serions fort aise que le gouvernement qui se donnera la peine de s'en occuper fût celui qui eût droit d'agir. Nous espérons toutefois que le gouvernement fédéral, s'il a seul juridiction, se hâtera de l'exercer en faveur d'une entreprise dont la nécessité est démontrée, tant au point de vue de l'humanité qu'à celui de la sécurité commerciale.

Voici la lettre de l'honorable M. Fortin :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai déjà amené la question des écoles de navigation devant le public et devant le gouvernement fédéral, mais, je dois l'avouer, sans beaucoup de succès.

Aujourd'hui, je fais de nouveaux efforts en faveur de cette cause, persuadé que les intérêts les plus chers de la Puissance et de la Province de Québec, et l'avenir de notre marine nationale se trouvent étroitement liés à l'établissement, dans nos principaux ports de mer, d'écoles de navigation où nos marins puissent recevoir une instruction spéciale convenable.

Cependant, avant d'entrer dans le vif de la question, il est bien de rappeler ce qui a été fait jusqu'à présent pour cet objet.

En 1854, il a été établi, comme l'on sait, une école de navigation à Québec; mais elle était basée sur des principes en désaccord avec les besoins réels du pays et les circonstances dans lesquelles vit notre population maritime, c'est-à-dire qu'elle n'était pas assez pratique, et elle ne réussit pas. Après avoir coûté des sommes assez fortes, elle fut abolie, ayant duré deux ans seulement. Cette école était, d'après des personnes capables de juger la question, trop scientifique, et convenait plutôt à des marins qui se seraient destinés à la marine militaire et non à la flotte marchande.

En 1870, le gouvernement fédéral, à la suite d'une législation impériale sur la marine marchande, laquelle obligeait les armateurs à n'avoir sur leurs vaisseaux que des capitaines et des contre-maîtres diplômés, introduisit à la chambre une mesure pour l'établissement dans nos principaux ports de mer, de bureaux d'examineurs, où nos marins pourraient obtenir les diplômes et les certificats nécessaires, après avoir subi des examens satisfaisants.

Mais comme l'avaient fait remarquer au ministre de la marine d'alors, plusieurs députés qui avaient étudié la question et avaient à cœur le développement de notre marine nationale, ces bureaux d'examineurs seraient inutiles, si le gouvernement ne pourvoyait dans la même loi aux moyens d'instruire les marins et de les mettre ainsi en état de subir les examens très compliqués et très sévères que l'on allait exiger d'eux.

Et ce fut fait,

Mais, le croira-t-on? Cette clause de la loi qui pourvoyait à l'instruction de nos marins, en vue de leur examen, et qui, après tout, n'était que le corollaire de la mesure principale, souleva de grandes objections de la part d'un certain nombre de membres de la chambre des communes. Et on alla jusqu'à dire que l'instruction que l'on donnait aux ouvriers ordinaires était suffisante pour les capitaines et les contre-maîtres. Cependant la chambre, après une vive discussion, adopta cette mesure, et des écoles de navigation, furent établies à Québec, Halifax et St. John, N. B.

Elles n'étaient pas cependant ce qu'elles auraient

dû être. Les professeurs engagés et venus d'Angleterre, étaient capables, il est vrai, mais c'étaient plutôt des répétiteurs qui n'enseignaient de la science de la navigation que tout juste ce qu'il fallait aux marins pour subir leurs examens devant les bureaux d'examineurs.

C'était cependant un heureux commencement, et on espérait encore mieux pour l'avenir. Ces écoles furent très-fréquentées, surtout dans les provinces maritimes et un grand nombre de marins purent y acquérir les connaissances nécessaires pour subir leurs examens et obtenir des certificats de compétence. Mais il faut le dire, et surtout le regretter, ces écoles n'obtinrent jamais du public et du Parlement le support et la sympathie auxquels elles avaient droit.

Et dès 1873, la jalousie des écoles privées de navigation dans les Provinces Maritimes réussit presque à les faire abolir. Mais grâce aux représentations énergiques de quelques représentants de la province de Québec, elles furent maintenues jusqu'en 1874.

Elles reçurent alors leur coup de grâce.

Et ni les représentations à la Chambre des Communes, ni les appels chaleureux de la presse ne purent induire le gouvernement Fédéral à les continuer.

L'hiver dernier dix jeunes marins de cette province vinrent solliciter leur entrée à l'école de navigation de ce port, dans le but de se qualifier les uns comme capitaine, les autres comme contre-maîtres, mais on leur dit que l'école était abolie.

Et pourtant c'était peu de chose que le gouvernement fédéral dépensait pour cette branche d'instruction, puisque les frais de cette école se montaient seulement à environ (\$1,000) mille piastres par année. Ainsi ces dix jeunes marins et beaucoup d'autres qui devaient venir à l'école après eux, ne pourront jamais devenir capitaines, ou contre-maîtres de bâtiments au long cours, à moins d'aller étudier en Angleterre ou aux écoles privées des Provinces Maritimes.

Voilà les faits; et j'avoue que je n'ai jamais compris que la ville de Québec, qui, comme principal port de mer, est censée représenter toute notre province, quand il est question de choses se rapportant à la marine ou à la navigation, n'ait pas, à l'heure qu'il est, assez d'influence pour conserver son école de navigation.

Le gouvernement Fédéral va-t-il revenir sur sa décision?

Toujours est-il que depuis un an, des jeunes marins se trouvent tout à fait privés des moyens de s'instruire, et cela dans un pays où l'on dépense beaucoup, mais pas assez encore, pour toutes les autres branches d'instructions.

Pourtant nous n'avons pas assez de capitaines et de contre-maîtres diplômés pour commander nos vaisseaux et souvent nos armateurs sont obligés de faire venir, à grands frais, des capitaines et des contre-maîtres d'Angleterre pour leurs propres bâtiments.

D'après les renseignements les plus exacts que je me suis procurés, il y a dans toute la Province de Québec tout au plus une trentaine de capitaines et de contre-maîtres diplômés.

Aux Iles de la Madeleine où les marins et les pêcheurs sont au nombre de 906, pas un seul capitaine ou contre-maître diplômé.

Sur la côte du Labrador et l'île d'Anticosti où se trouvent 1690 marins et pêcheurs, pas un seul marin diplômé non plus!

Dans le comté de Bonaventure où il y a 872 marins et pêcheurs et dans celui de Gaspé où l'on compte

2796 marins et pêcheurs, il y a deux ou trois capitaines diplômés seulement.

J'ai tiré ces chiffres d'un des derniers rapports du ministre de la marine.

Récapitulons. Nous avons sur les côtes du Golfe St. Laurent, dans la Province de Québec, 6264 marins et pêcheurs, et parmi eux deux ou trois marins diplômés seulement.

Si je voulais continuer cette énumération pour nos comtés maritimes, je ferais voir une disproportion presque aussi grande entre le nombre des marins et pêcheurs et celui de capitaines diplômés.

Ne sont-ce pas là des faits regrettables ? Ne prouvent-ils pas que nous sommes tout à fait en arrière des autres puissances maritimes, sous le rapport de l'instruction nautique, et du nombre de capitaines instruits et diplômés ? quoique nous voulions nous faire passer pour la troisième puissance maritime du monde !

Enfin, je cite quelques faits qui feront ouvrir les yeux :

Sait-on que, l'année dernière, il y a eu à bord d'un vaisseau armé du gouvernement du Canada, un contre-maitre, portant l'uniforme et l'épée, qui n'avait jamais été auparavant qu'un cuisinier de bord ?

Et cette année encore l'on voyait à bord d'un steamer armé du gouvernement, un contre-maitre qui ne sait ni lire ni écrire. Je ne veux pas dire qu'on n'aurait pas pu trouver de bons marins pour occuper ces postes. Au contraire, mais cela montre le peu de cas que l'on fait des connaissances nautiques dans ce pays, surtout là où elles devraient recevoir le plus d'attention.

Voyons maintenant quelle est la responsabilité des marins.

Y a-t-il parmi les hommes de profession ou de métier une classe d'hommes sur laquelle repose une plus grande responsabilité que celle des marins.

Vous voyez le capitaine des grands steamers et des grands voiliers avoir la charge de centaines de personnes, de milliers parfois !

Les marchandises les plus précieuses, les trésors pour le besoin des échanges commerciaux, leur sont confiés journellement. Les plus légères erreurs dans une observation, ou dans un calcul astronomique, le manque de connaissances suffisantes pour calculer la route au juste, pour corriger la déviation de la boussole sur les bâtiments en fer, pour calculer l'action des courants, etc., enfin, le défaut d'études nécessaires peuvent être la cause que ces vaisseaux, au lieu de se rendre à bon port, aillent se briser sur des écueils dont des capitaines instruits auraient pu les garantir.

Et de fait les journaux nous signalent, et trop souvent, des naufrages accompagnés de grandes pertes de vie et de cargaisons précieuses, et qui sont attribués uniquement au manque de connaissances nautiques des capitaines qui avaient la charge des ces vaisseaux.

Voyons maintenant ce que l'on fait dans d'autres pays pour l'instruction des marins.

La lettre suivante que m'envoyait, en 1868, le consul de Suède et de Norvège, fera voir que dans ce pays, les études nautiques sont très avancées, aussi les marins de ces deux pays sont-ils distingués pour leurs connaissances.

Consulat de Sa Majesté, le Roi de Suède et de Norvège, pour l'Amérique Britannique du Nord.

Monsieur.—Votre lettre du 6 courant a été reçue et le contenu examiné.

En réponse à votre demande s'il y a des écoles de navigation dans les royaumes de Suède et de Norvège, je vous dirai qu'il y a en Norvège, dans tous les ports principaux, une école du gouverne-

ment pour le service marchand, où la théorie de la navigation, y compris la connaissance parfaite de l'astronomie, est donnée aux marins qui, après avoir subi un examen très sévère, reçoivent leurs diplômes ou certificats, comme aides de première ou seconde classe. Pour agir comme tels, il est cependant nécessaire qu'ils aient fait plusieurs voyages en mer (sur l'Atlantique) et qu'ils aient servi au moins six mois comme marins capables à bord d'un vaisseau convenablement gréé. Le gouvernement, par le chef des écoles, procure aussi aux marins des certificats appelés "patentes" qui établissent la capacité acquise."

Il n'y a pas d'autre examen pour les patrons de vaisseaux ; la seule condition exigée est qu'ils soient âgés de 21 ans et citoyens du pays.

Le nombre de telles écoles en Norvège est d'environ huit, ordinairement sous le contrôle, d'officiers de marine et l'instruction y est libre ou presque libre. Il y a aussi quelques académies privées. Il y a aussi une école navale à Horten où les différentes parties de la navigation théorique et pratique sont enseignées, autant qu'elles peuvent l'être. Cette école est subdivisée en deux classes, une pour les cadets marins, aspirant au grade d'officiers et l'autre pour les aides et navigateurs du service naval qui peuvent aussi servir à bord des navires marchands et vice versa.

En Suède, il y a quatre différents examens à subir pour parvenir à être second et premier aide, maître de voiliers et maître de vapeurs. L'examen du dernier, quoique facultatif, est très sévère en ce que le maître doit avoir une connaissance complète non seulement de la navigation (y compris l'astronomie) ; mais aussi de la construction des vaisseaux et théorique et pratique, et des branches variées de génie et celui qui les subit est rangé parmi les hommes de profession. Le nombre des Ecoles est, je crois, de dix-huit, distribuées dans les différents ports. Une instruction privée peut aussi être obtenue dans les villes plus considérables.

Le nombre des Ecoles Navales est d'environ trois où l'art de la marine est enseigné théoriquement et pratiquement. Toutes les écoles sont très efficaces et sont considérées comme très profitables aux intérêts de la navigation des contrées respectives, comme elles sont des moyens d'implanter les vues exactes de la navigation, dans les branches ordinaires comme dans les plus élevées.

On considère que l'art de la navigation pratique peut le mieux être acquis à bord des vaisseaux marchands.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Par ordre du Colonel A. FALKENBURG,

C. JOHNSON,
Secrétaire.

Rapporterai-je aussi l'exemple de la France où il y a une quarantaine d'école de navigation pour la marine marchande, de l'Autriche, de la Russie, du Danemark, et de la Hollande et enfin de tous les pays civilisés dans lesquels ni efforts, ni peines, ni argent ne sont épargnés pour donner la meilleure instruction possible aux marins.

En Angleterre, il y a d'abord les écoles navales pour la marine militaire, puis dans tous les grands ports de mer des vaisseaux écoles où l'on donne, gratuitement ou à peu près, une instruction théorique et pratique aux jeunes marins.

On trouve, en outre, dans tous les ports de bonnes écoles privées

Voyons maintenant ce que l'Allemagne ou plutôt la Prusse a fait pour développer sa marine marchande, et l'on sait comme elle a réussi.

Elle ne possède que quelques ports sur la mer Baltique et la mer du Nord, et l'on voit maintenant ses vaisseaux sillonner toutes les mers, surtout les mers des Indes et de la Chine ; et il n'y a presque pas un port dans ces endroits où l'on ne trouve maintenant des comptoirs allemands.

Eh bien ! comment cette nation pratique a-t-elle fait pour parvenir à ce résultat ? Elle a fait pour sa marine marchande ce qu'elle a fait pour son armée. Elle a établi dans tous ses ports d'excellentes écoles de navigation où, presque gratuitement, les marins vont puiser toutes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à un bon navigateur.

Voici ce que le commissaire sur l'éducation du Gouvernement Fédéral des Etats-Unis dit touchant une de ces écoles Prussiennes :

Extrait du rapport du commissaire des Etats-Unis sur l'Education, Washington, 1875.

ECOLES DE NAVIGATION.

" Toutes les nations maritimes de l'Europe possèdent un nombre de ces écoles à différents degrés. Nous donnons plus bas l'organisation de l'école de navigation de Stettin, dans la Prusse."

" Cette école est destinée à former des marins et des capitaines pour les vaisseaux marchands."

" Elle possède un directeur, deux professeurs, un assistant qui enseigne le dessin."

" Pour être admis dans la classe inférieure, le candidat doit savoir lire et écrire, connaître les mathématiques élémentaires, et doit être capable de faire une bonne composition en allemand."

" Les leçons sont données pendant 32 heures chaque semaine et pendant trois ans."

" La première année consisté en un cours de pilotage, les deux dernières années l'on enseigne la navigation maritime. Le cours de pilotage embrasse les sujets suivants : L'arithmétique, la géométrie rectiligne, la charpenterie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la navigation, les observations terrestres et astronomiques, l'art de dresser des cartes marines et astronomiques, et la langue anglaise."

" Le cours supérieur comprend les études précédentes poussées plus avant et de plus l'art de gréer, le dessin des parties principales d'un vaisseau, les règlements de commerce relatifs aux papiers de bord, et le cour de l'échange aux principaux ports de commerce du monde."

" A la sortie de l'école, il y a examen, et un certificat de compétence est accordé à ceux qui subissent cet examen d'une manière satisfaisante. Ce certificat est la base de toutes les promotions qui ont lieu aux différents grades de la marine marchande."

" Les honoraires payés par quartier, sont de six thalers (\$4.38 cts.) pour le cours de pilotage, et dix (\$7.30 cts.) pour le cours supérieur."

Voilà, ce me semble, un bon guide pour nous.

Je pourrais ajouter quelques autres considérations, car le sujet mérite d'être traité au long, mais je préfère m'arrêter.

Il me semble en avoir assez dit pour prouver que nous ne pouvons nous passer d'écoles de navigation, à moins de consentir à rester dans la position inférieure où nous nous trouvons sous le rapport de l'instruction nautique.

A nos ministres le devoir et l'honneur de nous faire sortir de cet état d'infériorité.

Je fais un appel, et je puis ajouter, tous les marins font un appel chaleureux au gouvernement Fédéral, et demandent instamment le rétablissement de l'école de navigation dans notre port.

Et le gouvernement Fédéral manquant à ce devoir, nous serons obligés d'avoir recours au gouvernement de notre province et de lui demander de faire pour nos marins ce que le premier leur refuse.

P. FORTIN.

Le 30 novembre dernier, l'Archevêque de Québec, fort ému de ce que l'*Evénement* eût analysé le sermon de l'illustre curé Langlais, analyse reproduite par le *Réveil*, envoyait à notre confrère un *monitum*, accom-

pagné de l'article VI du mandement du 22 septembre 1875, intitulé : *La presse et ses devoirs*. Monseigneur, ne pouvant se défendre d'un petit commentaire, ajoutait que " par le temps qui court, ces devoirs sont en grand danger de tomber dans un oubli profond," et il se croyait tenu de communiquer à l'*Evénement* l'article VI ci-dessus cité, et dont voici le texte :

LA PRESSE ET SES DEVOIRS.

Dans notre siècle, la presse joue un rôle dont on ne peut se dissimuler l'importance pour le bien comme pour le mal. L'Eglise ne saurait demeurer spectatrice indifférente de ces luttes journalières qui se font, soit dans les livres, soit dans les journaux. Ces écrits que la presse éternise en quelque sorte et jette aux quatre vents du ciel, sont bien autrement féconds, pour l'édification ou le scandale, qu'une parole presque aussitôt oubliée qu'entendue par un petit nombre d'auditeurs. Honneur et gloire à ces écrivains catholiques qui se proposent avant tout de propager et de défendre la vérité; qui approfondissent avec un soin scrupuleux les questions importantes qu'ils sont appelés à traiter! Mais que répondront au Souverain Juge les écrivains pour qui la politique telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire, l'intérêt de leur parti, est la règle suprême; qui ne tiennent pas compte de l'Eglise; qui voudraient faire de cette Epouse du Christ, la vile esclave de César; qui négligent ou même méprisent les avis de ceux que Jésus-Christ a chargés d'enseigner les vérités de la religion?

Les devoirs de la presse, tels que tracés par notre Concile de Québec, peuvent se résumer ainsi : 1° Traiter toujours ses adversaires avec charité, modération et respect, car le zèle pour la vérité ne saurait excuser aucun excès de langage; 2° juger ses adversaires avec impartialité et justice, comme on voudrait être jugé soi-même; 3° ne point se hâter de condamner avant d'avoir bien examiné toute chose; 4° prendre en bonne part ce qui est ambigu; 5° éviter les railleries, les sarcasmes, les suppositions injurieuses à la réputation, les accusations mal fondées, l'imputation d'intentions que Dieu seul connaît.

Ce que l'Eglise n'a point condamné, on peut bien le combattre, mais non pas le mal noter.

Quand il s'agit des autorités ecclésiastiques ou civiles, le langage doit toujours être convenable et respectueux.

Il ne faut pas traduire devant le tribunal incompetent de l'opinion publique des établissements dont les Evêques sont les protecteurs et les juges naturels.

Ajoutons que le prêtre, et à plus forte raison, l'Evêque dans l'exercice de son ministère, n'est pas justiciable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques. Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre, il peut toujours le faire devant ceux qui ont droit de lui rendre justice; du prêtre on peut appeler à l'Evêque, de celui-ci à l'Archevêque et de l'Archevêque au Souverain Pontife; mais il ne peut jamais être permis de répéter sur les journaux les mille et mille bruits que les excitations politiques font surgir comme les vagues d'une mer en furie.

Il ne faut pas non plus oublier que si les lois particulières faites par un Evêque n'obligent pas en dehors de son diocèse, les principes qu'il expose dans ses lettres pastorales sont de tous les temps et de tous les lieux. Si quelqu'un, ecclésiastique ou laïque, se croit en droit de ne pas écouter la voix d'un pasteur qui n'est pas le sien, il n'a pas le droit pour cela de le critiquer et de le juger.

Personne ne saurait étonné de ce que les évêques, qui gouvernent non seulement leurs diocèses, mais encore l'éducation, la législature..... et cætera, s'arrogent aussi de gouverner la presse, ils tomberaient des nues si on leur disait que quelque chose en ce monde n'est pas soumis à leur autorité; ils déclarent en principe qu'ils ont mission de tout régenter, et à ce titre, ils prétendent dicter aux journaux ce qu'ils peuvent dire ou ne pas dire; mais, par exemple, *il ne faut pas traduire devant le tribunal incompetent de l'opinion publique des établissements dont les évêques sont les protecteurs et les juges naturels*. Ainsi, voilà des messieurs, pardon, des messeigneurs qui ont le droit de se mêler de tout,

de tout gouverner, absolument comme s'il n'y avait ni lois ni autorité civile, ni société établie, mais qui ne permettent pas que le public jette seulement un regard sur les établissements soumis à leur direction. On n'est pas plus impératif que cela à la cour du shah de Perse, et nous sommes en vérité un peuple asiatique, quoique très-septentrional. Le concile qui a proclamé l'infailibilité n'avait certainement pas des visées aussi larges; il n'entendait accorder l'infailibilité qu'au pape, et non pas aux évêques, en tant que juges naturels et protecteurs d'établissements; car il résulte de la défense faite au public de se rendre compte de ce qui se passe dans ces établissements que tout y est irréprochable, parfait, qu'il n'y existe pas un abus, qu'aucune faute n'y peut-être commise, et que, par conséquent, ceux qui en ont la direction, qui les administrent, ne sont pas susceptibles de mal faire ou de se tromper.

Vraiment, pour qu'un concile d'évêques, aussi évêques qu'on voudra, ose formuler une semblable énormité et la donne comme règle de conduite en se permettant de tracer à la presse ce qu'il appelle ses devoirs, il faut que le vertige de l'autorité ait amené le délire chez ces juges naturels et protecteurs d'établissements inaccessibles. Que diraient-ils, ces dieux canadiens, si quelque folliculaire absolument méprisable s'avisait de faire cette plaisanterie: "Messeigneurs, vous avez le toupet de prescrire à la presse ses devoirs; eh bien! nous, nous allons enseigner à l'épiscopat les siens." Tous les prélats réunis en concile regarderaient aussitôt si les cieus ne tombent pas et si la terre ne va pas s'entr'ouvrir; car un des signes les plus certains de la fin du monde, c'est qu'on parlera à un évêque comme à un autre homme; et cependant cela arrivera, nous vous le disons en vérité, cela arrivera avant que les siècles soient révolus.

NOTES ET COMMENTAIRES.

Les dernières nouvelles nous annoncent que le projet de loi présenté par M. Taillon, et ayant pour objet de faire accorder aux Sœurs de la Providence le droit d'exercer certaines industries, sans payer les taxes ordinaires, rencontrera beaucoup d'opposition et soulèvera des tempêtes dans l'enceinte ordinairement si paisible du trop heureux parlement de Québec.

Les adversaires du projet, dit la *Minerve*, sont de deux sortes: 1° Les protestants; 2° les hommes d'affaires; et, elle aurait pu ajouter: 3° tous ceux qui pensent que les communautés religieuses ont assez de privilèges comme cela, et qu'il faut mettre un terme à leur esprit d'accaparement, de monopole et à leur soif inextinguible des richesses. En effet, il nous semble que c'est déjà assez que de vastes terrains et édifices appartenant à des institutions et corporations religieuses soient exempts de payer aucun droit ni aucune taxe municipale, sans que l'on vienne encore demander une remise de taxe pour des couvents qui, détournés de leurs fins, sont devenus de véritables maisons de commerce faisant une concurrence désastreuse aux petits détaillants.

Il ne faut pas, sous prétexte de charité, écraser l'artisan, ce qu'aurait inmanquablement pour

effet le projet de loi en question, s'il était adopté; car alors l'ouvrier ne pourrait soutenir, on le conçoit, la compétition contre les riches communautés religieuses. Et d'un autre côté, il faut bien avouer que le meilleur moyen de diminuer le nombre des personnes indigentes ayant besoin de l'assistance publique, c'est de leur permettre de gagner leur vie, honnêtement, au moyen de leur industrie et de leurs talents, ressources que le bill Taillon ôterait à un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui se verraient dans la nécessité de recourir aux institutions charitables.

La *Minerve* essayant de répondre d'avance à ce raisonnement, dit:

"Mais, dira-t-on, comment le commerce régulier pourra-t-il soutenir la concurrence, lorsque les sœurs, exemptes de taxes, pourront fabriquer à meilleur marché? D'abord le nombre des articles qu'elles peuvent fabriquer est très restreint et la quantité sera également restreinte."

Mais qu'en savez-vous, bonne *Minerve*? C'est le contraire qui est le vrai, car une communauté se composant de plus de membres qu'une maison de commerce ordinaire et possédant plus de richesses pourra en confectionner beaucoup plus.

Le *Nouveau-Monde*, lui, laisse là le raisonnement et veut prendre ses lecteurs par les sentiments. Sa voix a la tristesse d'une élegie; on sent qu'il est profondément ému; et il faudrait, en vérité, avoir le cœur aussi dur que la pierre pour n'être pas attendri par un pareil langage:

"Comment! voilà de saintes religieuses qui se dévouent au soulagement de toutes les misères. Elles n'ont pas un dollar de revenu! Remarquons-le bien! pas un sou! Et cependant elles ramassent dans les rues, elles vont chercher dans les réduits de la misère et groupent autour d'elles des milliers de pauvres, d'orphelins, de sourds-muets, de malades, de vieillards et d'infirmes; des centaines de misérables impotents, difformes, couverts d'ulcères, frappés des plus grandes infirmités qui affligent l'humanité. Encore une fois, elles n'ont pas un sou de revenu."

Certes, nous ne voulons pas déprécier le mérite, le dévouement et l'esprit d'abnégation qui sont l'apanage de ces belles âmes qui se sont consacrées au soulagement de toutes les misères humaines, mais, on l'avouera, c'est pousser un peu trop loin l'hyperbole et l'effronterie, disons le mot, que de venir affirmer qu'elles n'ont pas un dollar de revenu!

En vérité, elle est bonne celle-là. Et la magnifique propriété qu'elles possèdent sur la rue Ste. Catharine, et nombre d'autres dont elles tirent d'immenses revenus, et les allocations du gouvernement, et les dons pieux de toutes sortes qui ne cessent de pleuvoir dans leur escarcelle, et les produits de leurs quêtes incessantes à domicile, et les riches donations par testament dont elles s'enrichissent, et que sais-je encore?

On est sans cesse à parler de la pauvreté des institutions religieuses, et tous les jours on peut leur voir bâtir des édifices qui sont des palais; et les administrateurs de ces institutions ramener l'or à la pelle. Ah! oui, qu'on nous en parle de leur indigence et de leur pauvreté! Cela est bon pour attraper les niais, mais n'en imposera jamais à un homme qui sait se rendre compte des choses.

Oui, nous le répétons, trop de corporations et d'institutions religieuses, qui occupent d'immenses terrains et édifices ne paient pas de taxes, pour qu'on vienne encore demander la remise de celles que les couvents devraient payer en raison des industries et du commerce qu'ils exercent.

Il est temps aussi de mettre une digue à cette ardeur monastique qui, si on n'y prend garde, fera de la province de Québec une véritable agglomération de communautés religieuses.

Mais, cela va sans dire, le gouvernement local, au lieu de s'opposer à la chose, va la favoriser de toutes ses forces pour faire étalage de zèle religieux, afin que messieurs les curés tonnent et intriguent en sa faveur durant les élections.

Cependant, il se pourrait qu'en présence de la forte opposition qui se manifeste contre ce bill, il fût, ou abandonné par son auteur, ou remis à la prochaine session, ce qui reviendrait au même. Souhaitons-le, et espérons que la machine à enrégistrer les décrets de l'autorité religieuse, c'est-à-dire le gouvernement de Boucherville, ne se moquera pas encore, cette fois-ci, de l'opinion publique d'une manière aussi indigne.

Une réflexion que n'a pu s'empêcher de faire, sans doute, tout esprit méditatif, c'est que l'apparition du *Réveil*, dans le monde politique, a paru porter bonheur au parti libéral de cette province. Lorsque le *Réveil* naquit, nombre de libéraux, ou plutôt de *nationaux*, l'attaquèrent avec fureur, la *Gazette de Sorel*, par exemple.—On disait :

“ Ah ! vous allez aliéner le clergé au parti libéral ; vos exagérations et votre franc-parler vont accélérer la réaction conservatrice ; vous nous faites immensément dommage, croyez-le.”

Et cependant, que voyons-nous, en examinant les faits ? Tout le contraire de vos sinistres prédictions, messieurs les pessimistes. Du jour où le *Réveil* parut la victoire sembla se ranger sous le drapeau du parti libéral. La réaction conservatrice chancela. Dans le courant de l'automne, M. Bolduc, libéral, emporta d'emblée le comté de Beauce. Depuis lors, les deux récentes élections de Jacques-Cartier et de Montmagny sont venues donner le dernier croc-en-jambe à la fameuse prétendue réaction qui git maintenant les quatre fers en l'air. En attendant qu'une couple d'élections nouvelles, portant des libéraux sur le pavois, viennent lui donner le coup de grâce.

Eh ! non, voyez-vous, vos ennemis n'étaient forts que de votre pusillanimité. En ne craignant pas d'arborer franchement vos couleurs par la nomination de M. Laflamme au poste de ministre, vous avez montré que vous n'aviez point besoin de faire des concessions et qu'il ne vous fallait que combattre vaillamment et enseigner déployées pour réussir.

Dans le comté de Montmagny comme dans le comté de Jacques-Cartier tout l'arsenal clérical a été mis à contribution. Là comme ici, on a essayé de tous les moyens *indus* possibles et impossibles pour faire triompher le candidat de la bonne cause. Mais, c'est en vain que les trois grands apôtres du conservatisme et les trois colonnes de l'Eglise du district de Québec, savoir : M. Vallée, Tarte et Desjardins ont parcouru en tous sens ce comté, qu'il ont fait des prodiges d'éloquence et tiré toutes les ficelles, rien n'y a fait. La parole du fondateur de l'*Avenir*, M. Blanchet, le *citoyen*, a eu plus d'effet que celle de ces trois apôtres confits en sainteté.

Certes, il faudrait être bien aveugle pour persister à ne pas voir là un signe des temps, un avertissement. Ces faits ouvriront-ils les yeux du clergé, ou persistera-t-il à s'inféoder à un parti, à faire cause commune avec lui ? Nous ne savons. Toutefois ce qu'il y a de certain, c'est que s'il persiste à vouloir empiéter sur un terrain où il n'a aucun droit,

il se prépare encore bien des déceptions et des mécomptes. Il a déjà pas mal perdu de son prestige, il en perdra encore, et de degré en degré, il en viendra à perdre toute son influence sur les populations, qu'il tient tant à gouverner cependant.

Qu'on le sache, Jean Baptiste a du sang français dans les veines ; il descend de la même race que ces paysans qui, durant la Révolution française, surent secouer par un violent effort la domination abhorrée des prêtres et des nobles qui les pressuraient à qui mieux mieux. Après avoir longtemps patienté, ils se réveillèrent un jour et ils furent terribles, rappelez-vous le. Le clergé de France, surtout le haut-clergé, depuis longtemps se montrait dominateur, tyrannique, immoral et licencieux ; il avait oublié sa mission. Vous êtes en train de marcher dans sa voie, messieurs du Canada, vous êtes en train de vous discréditer comme lui. En ce pays, vu la situation politique dans laquelle nous sommes, une révolution sanglante n'est guère à craindre, mais ce qui pourra vous atteindre ce sera une révolution morale qui vous aliénera l'estime et la confiance des ouailles qui vous obéissent aujourd'hui aveuglément. Prenez-y garde ! cette révolution serait désastreuse pour vous, car elle vous laisserait dans une complète insignifiance et en butte aux sarcasmes de ceux qui vous respectent et vous vénèrent encore.

C'est une triste et monotone besogne que celle de lire, par le temps qui court, pour remplir son devoir de journaliste, les journaux canadiens-français. On n'y traite qu'un sujet : la question religieuse. Pas moyen de sortir de là. Cela s'explique toutefois ; le clergé ayant mis la main partout, s'étant immiscé en tout et voulant plus que jamais se mêler de tout, on est forcément obligé de s'en occuper.

Le *Journal des Trois-Rivières* et le *Franc-Parleur* sont de ce temps-ci à harceler M. Langelier, qui ne s'en porte pas plus mal, puisque si on en croit les dernières nouvelles, il sera fait juge pour le district des Trois-Rivières. Il est véritablement inouï de voir quelle quantité de venin peuvent distiller sur la réputation d'autrui des feuilles dévotes. En présence d'un pareil débordement de haine, de calomnie, on est toujours prêt à se demander avec Boileau ;

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ?

Mais celui à qui doit être réservée la palme dans cette croisade entreprise contre le vaillant avocat des pétitionnaires dans la contestation de Charlevoix, c'est à Luigi, le petit abbé censuré et rebelle. Il a cessé pour le moment de taper sur l'archevêque, afin de se ruer sur M. Langelier. On voit que l'abbé Pelletier a profondément étudié Veuillot et qu'en fait d'injures il atteint quelquefois à la hauteur de son modèle en ce qu'il a de mauvais.

Le *Nouveau-Monde* et la *Minerve*—couple charmant—s'efforcent de prouver au monde entier que M. Laflamme est un homme abominable, un impie de la trempe des Néron et des Dioclétien, gens qui ne connurent jamais le Syllabus, un homme enfin sans foi ni loi et qui est prêt à dire avec ce philosophe du XVIIIème siècle.

Et mes mains ourdiraient les entrailles du prêtre
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

A l'appui de leur thèse, ils citent le *Réveil* ; et aussitôt leurs naïfs lecteurs de crier :

C'est cela, j'y vois comme en plein jour !

ARISTIDES PICHÉ.

AU "NOUVEAU-MONDE"

Le *Nouveau-Monde* daigne parfois descendre des hauteurs dogmatiques où il plane d'ordinaire, et dans ces cas là il devient particulièrement facétieux, ce qui d'ailleurs est aisé à comprendre; vous figurez-vous l'ahurissement que produirait sur nous la présence subite d'un habitant de la lune, en supposant toutefois que la lune ait des habitants; donc, le *Nouveau-Monde*, dans son numéro du 30 écoulé, s'occupe des votes de la chambre des députés de Versailles, et nous la fait à ce propos "au spectre rouge" ! après avoir irrévérencieusement appelé jacobins les 263 députés qui ont refusé de garnir outre mesure le râtelier de ce gargantua ruineux qui s'appelle le clergé catholique, la sainte feuille avance cette réjouissante proposition que M. Dufaure essuie avec tant de patience les rebuffades de la gauche et reste au pouvoir dans les circonstances actuelles, uniquement pour arrêter la marée rouge qui monte derrière lui; les rédacteurs du *Nouveau-Monde* annoncent ex-cathedra, à l'univers ébaubi que c'est là un symptôme des plus alarmants; nous ne nous doutions pas, quant à nous, que la disparition de M. Dufaure du ministère français pût être une menace pour la *boule ronde*, et nous nous figurions, dans notre simplicité d'esprit, que si M. Dufaure se cramponne à son ministère, c'est que sous toutes les latitudes, dans tous les pays et jusque sous le sceptre d'Orélie Ier, roi des Araucaniens, les ministres tiennent énormément à leurs portefeuilles; mais que voulez-vous! quand on considère les nations en général et la France en particulier à travers les lunettes de Veillot, on est sujet à des indigestions d'hyperboles, et dans ce genre d'infirmité, Dufaure devient subito un homme indispensable, un géant haut de 100 coudées, tandis que les députés qui ont eu l'audace de voter contre l'augmentation de l'indemnité due au clergé et l'allocation au profit des grands séminaires diocésains, sont tout uniment des tigres altérés du sang des prêtres, des hommes qui ne rêvent que guillotine, des partageux dont un grand nombre possèdent de belles rentes, enfin de dignes émules et successeurs des *Marat* et des *Robespierre*. On pourrait même tirer de là des conclusions assez gaies, par exemple, celle-ci: que plus Dufaure se cramponne au pouvoir, plus le danger est grand et plus la marée menace de submerger la société, ce qui nous amène tout naturellement à penser que s'il renonçait au pouvoir, la dite marée rentrerait dans son lit, ou à cette autre: que pour juger de la prospérité d'un pays, il faut avant tout savoir le chiffre des allocations qu'il octroie à ses séminaires; aucun historien n'avait encore découvert cet axiôme si simple qui devra servir désormais de criterium dans les études historiques comparatives sur les différentes nations; *Augustin Thierry*, *Michelet* et *Mignet* ne sont plus que des galopins, nous votons un hurrah pour le *Nouveau-Monde*. Un peu plus loin nous voyons que la sainte feuille parle des doctrines subversives de la France, l'autre jour nous lisions dans la *Minerve* que désormais on ne pourrait plus accepter d'annonces d'une troupe dramatique française, ah ça! il faudrait cependant s'entendre; d'une part vous affectez des sentiments de sympathie à l'égard de votre ancienne patrie, vous reprochez au parti réformiste de vouloir vous enlever votre nationalité canadienne française, et d'autre part vous êtes hostiles à tout ce que la France vous envoie, ses idées philosophiques, ses livres, son théâtre. L'*Univers* seul trouve grâce devant vous; tout français qui n'arrive pas au Canada, revêtu depuis le nombril jusqu'à l'occiput de recom-

mandations paraphées par les révérends pères Jésuites est pour vous un affreux commnard que vous laisseriez mourir de faim à votre porte *ad majorem Dei gloriam*; et pour prouver d'une façon manifeste les sentiments dont vous faites parade à l'égard de votre patrie originaire; vous manquez de logique, que ne faites-vous apprendre exclusivement l'anglais à vos enfants? De la sorte ils seraient préservés de ces doctrines funestes qui font votre désespoir, ou si l'anglais ne vous plaît pas, apprenez leur l'ancienne langue des Iroquois, son vocabulaire doit être peu varié et les questions philosophiques doivent y être totalement inconnues; car songez-y-bien, si vous ne recourez pas à ce moyen suprême, la fameuse marée rouge pourrait bien franchir l'océan et les loups ravisseurs viendraient poursuivre vos tendres brebis jusque dans le bercail canadien; en tous cas nous vous engageons vivement à ne pas juger la France du haut de votre minuscule grandeur. Cela vous sied à peu près comme à un aveugle de parler des couleurs; occupez-vous donc de *Saturne* ou d'*Uranus*, vous enrichiriez peut-être les fastes de l'astronomie, mais quant à la France, laissez-la en paix, elle n'a nul souci de vous; vous n'êtes pour elle, messieurs les ultramontains canadiens, que des étrangers attardés au milieu des brumes du 17e siècle, incapables de comprendre son humeur et son génie et elle repousse avec un égal dédain et vos remarques saugrenues sur sa politique et les hypocrites sympathies que vous affichez parfois pour elle.

F. KASTNER.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

(Pour le *Réveil*.)

La question d'Orient n'est pas encore près de se débrouiller, et si l'on ne craint plus pour le moment une guerre immédiate, les hommes politiques les plus compétents s'accordent à dire que l'on ne recule que pour mieux sauter. Les voyages et les pourparlers diplomatiques n'empêchent pas les parties intéressées de continuer leurs armements comme si de rien n'était. Les haines de religion et de race suivent un crescendo formidable, et la lutte sera d'autant plus terrible que l'on sera mieux armé de part et d'autre pour se battre et que les passions auront été plus longtemps enchaînées. La constitution que la Russie propose pour la Bulgarie, assure à peu près l'indépendance de cette province, sur les limites géographiques de laquelle on n'est seulement pas d'accord; il est fort douteux que la Turquie abandonne de gaieté de cœur l'administration de sa province la plus productive, de cette excellente vache à lait qui regarnit sans cesse les coffres-forts faméliques du commandeur des croyants. En supposant même que les sectateurs de Mahomet en fussent arrivés à ce point de complaisance pour les volontés Russes, il resterait toujours à régler la question des garanties que les Turcs devraient offrir pour servir de sanction aux réformes administratives dans les provinces soulevées. On parle bien de placer auprès du gouverneur de chaque vilayet un consul qui serait chargé de surveiller l'exécution des réformes, mais combien serait délicate la position de ces consuls, et la Turquie, tant qu'elle ne sera pas complètement abattue, peut-elle consentir à une pareille immixtion dans l'administration de ses provinces? il n'y a pas lieu de l'espérer.

Un autre élément vient compliquer cette situation déjà suffisamment embrouillée, c'est l'élément hellène

auquel personne n'avait l'air de songer. Il était en effet bien singulier que les hommes politiques feignissent, d'oublier qu'il existe au minimum 3,000,000 de grecs sur les terres du Sultan. Nous nous étonnions, pour notre part, que cette race intrépide et sympathique entre toutes par les souvenirs grandioses qui la recommandent à l'attention du monde, n'eût pas encore fait entendre à son tour de trop justes revendications ; elle peut reprocher à bon droit à l'Europe d'avoir laissé son œuvre incomplète après Navarrin et peut réclamer à juste titre comme siennes l'Épire, la Thessalie, les Sporades et la Crète. La Grèce est sortie de son silence et a dit à l'Europe par la voix d'un de ses organes les plus accrédités ; s'il ne s'agit que de faire du bruit, pour ne pas être oubliés, eh bien ! nous en ferons ; cet aveu dépourvu d'artifice, a de quoi faire réfléchir sérieusement les diplomates de la conférence.

Mais l'événement qui a le plus impressionné l'Europe politique dans la dernière semaine, c'est la conversation du prince de Bismark, dans un banquet récent. Le prince-chancelier a déclaré entre la poire et le fromage que la guerre était presque inévitable, mais qu'il fallait s'attacher à la localiser ; l'Allemagne restera neutre mais aiderait l'Autriche si celle-ci était menacée dans son existence. Le prince conseille à l'Angleterre de ne pas entrer directement en lutte avec la Russie. Tout cela signifie en bon français que l'Allemagne fait la pluie et le beau temps en Europe, et que toute autre grande puissance qui aura son appui pourra faire tout ce que bon lui semblera. A l'ombre du casque Prussien, on aura le droit de prétendre à tout, fût-ce la Patagonie, et le reste de l'univers devra s'incliner humblement devant les injonctions d'une paire de bottes surmontée de n'importe quel corporal *Schlague*. L'Allemagne ne daigne pas prendre part, et pour cause, à l'exposition de 1878 ; son industrie fait toujours piteuse figure dans ces concours solennels du travail et de la civilisation, et la prétention extravagante de vouloir donner à Berlin le sceptre de la mode a fait un four si lamentable que personne, pas même le prince de Bismarck, n'a eu l'idée en Germanie de renouveler la tentative. Du reste, la France n'a qu'à se féliciter de cette détermination qui lui évite probablement des complications diplomatiques ; il aurait pu prendre à quelques gamins de Paris l'idée d'expérimenter l'effet moral et matériel que peut produire sur un habitant de l'autre côté du Rhin la 17e leçon de savate, et les allemands auraient été capables de demander cinq autres milliards pour la réparation de quelques côtes enfoncées ; il est préférable de les laisser rêver à Grêthen et à la choucroute de leurs pères.

En France le ministère a donné sa démission qui n'est pas encore acceptée par le maréchal MacMahon. M. Dufaure s'est senti tout à coup saisi de velléités cléricales si fantastiques que la chambre, éprouvant de sérieuses inquiétudes pour la raison de cet homme d'état cher aux cafards, s'est fait un devoir de le rendre aux douceurs de la vie privée. Les républicains ont lieu de regretter MM. de Marcère et Léon Say, mais il faut espérer qu'ils pourront faire partie d'une nouvelle combinaison. On a fait beaucoup de bruit autour d'un discours anti-clérical du prince Napoléon, le correspondant du *Times* va jusqu'à dire que c'est l'entrée en scène d'un nouveau prétendant et que le prince sera un adversaire redoutable par la patience et par l'audace ; vous avez la vue trouble, trop aimable correspondant ; la France n'a pas l'habitude de mettre à sa tête des hommes auxquels le bruit du canon donne des flux de ventre, et nous ne craignons guère pour elle les tenta-

tives de ce foireux personnage, également méprisé de tous les partis.

Dans le monde ultramontain, les lettres pastorales de l'évêque de Gap sont toujours l'événement capital. Les journaux catholiques font force commentaires sur ces lettres qui dégagent l'église des formes gouvernementales et regrettent que les publicistes se disant avant tout catholiques, s'inféodent à un parti politique et oublient fréquemment de mettre en pratique le précepte de St. Augustin : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Les journaux ultramontains enragent d'être obligés de s'incliner devant ces doctrines orthodoxes et nous laissons à penser aux lecteurs quelle doit être leur tristesse en entendant un évêque déclarer qu'un républicain peut être bon catholique.

Un journal anglais, le *Spectator*, parle de l'annexion de la Crète et de l'Égypte aux colonies britanniques, les anglais décidément ne doutent plus de rien, et ils n'ont plus du tout l'air de songer que la France et l'Italie qui ont de grands intérêts en Égypte pourraient la trouver mauvaise ; il ne restera plus après cela qu'à leur offrir gracieusement sur une assiette les clefs du Havre et de Marseille.

L'Autriche a aussi sa petite crise ministérielle, le gouvernement a voulu fonder une banque austro-hongroise, la banque autrichienne a pris la mouche et tous les allemands autrichiens avec elle, quelle touchante fraternité dans cet empire qui rivalise avec l'habit d'Arlequin.

La crise est toujours à l'état aigu chez nos voisins des États-Unis : la Caroline du Sud offre le divertissant spectacle de deux chambres, l'une démocratique et l'autre républicaine ; l'organisation de la législature sous la menace des baïonnettes à Columbia est sans précédents dans l'histoire de l'Union ; non seulement les journaux démocrates, mais même les journaux indépendants et certains organes républicains protestent contre ce mode d'agir et ne parlent de rien moins que de mettre en accusation le général Grant. On sait que les électeurs présidentiels de chaque état sont élus par cet état suivant ses lois particulières ; il est inconcevable qu'il n'existe pas de loi autorisant le gouvernement fédéral à intervenir dans les états particuliers en cas de fraude ou d'intimidation ; on peut voir, par ce qui se passe actuellement aux États-Unis, les inconvénients du système fédératif poussé à l'extrême.

Comme nous le faisons espérer dans notre dernière chronique, l'hon. M. Church a présenté l'exposé financier de la province, nous ne dirons rien de cette pièce que les journaux quotidiens donnent tout au long et qui a été attaquée sur différents points spéciaux par M. Joly.

La *Minerve* publie dans ses derniers numéros le jugement du Juge Routhier sur la contestation relative à l'élection de Charlevoix ; en lisant ce document, du reste parfaitement élaboré et attestant chez l'honorable juge une subtilité poussée jusqu'à l'escorbarderie, un habitant de l'Europe, du pays le plus arriéré, voire un Turc, ferait des haut-le-cœur et se demanderait si par un coup de baguette magique, il n'a pas été transporté dans quelque planète où les idées sont à l'envers des nôtres.

M Routhier se déclare incompetent à juger le prêtre parlant d'élections du haut de sa chaire. Adressez-vous à l'évêque, nous dit-il, quelle bonne plaisanterie ! vous devenez folichon, M. Routhier, et nous avons bien envie de vous répondre comme dans la chanson,

Ramettez-vous en route, l'on ne vous connaît pas,
Vous plaisantez sans doute après joyeux repas.

ce serait recourir de Caïphe à Pilate, ce que vous nous proposez là, vous le savez bien.

L'honorable juge prétend aussi que l'électeur laïque, par les menaces et par les promesses, exerce sur les élections une influence plus grande que le prêtre, allons donc ! vous nous la faites à l'oseille, c'est trop sur pour être digéré ; votre raisonnement serait vrai dans un pays d'indifférence ou de scepticisme, mais il est complètement faux dans une contrée où les paysans s'imaginent que M. le curé a le droit de leur ouvrir ou de leur fermer à volonté les portes du Paradis à l'instar de Dieu le père, comment pouvez-vous mettre en balance aux yeux de gens ignorants et crédules l'assurance d'une félicité éternelle et la perspective de recevoir quelques dollars ? mais cela ne suffit pas à M. Routhier ; plus catholique que le pape et que Mgr. l'évêque de Gap, il prétend que l'égalité devant la loi et l'égalité devant Dieu sont des idées dangereuses et subversives ; ces idées servent cependant de base aux démocraties ; mais il faut croire que pour M. Routhier qui est sans doute en communication directe avec le Saint-Esprit, les catholiques des Etats-Unis, de la France, et de la Suisse qui ont pour fondement de leurs croyances religieuses et politiques l'égalité devant Dieu et l'égalité devant la loi, ne sont pas des catholiques ; nous l'engageons vivement à communiquer des vues si nouvelles et si fécondes au Saint-Siège pour voir ce qu'on en dira, et nous espérons bien qu'en récompense de ses glorieux services, l'église canadienne fera résonner aux oreilles des fidèles stupéfaits de l'avenir ; *saint Routhier, ora pro nobis.*

F. KASTNER.

CONCERT PRUME ET LAVALLEE

Le concert donné mardi dernier à *Mechanics' Hall* a largement répondu à l'attente du public.

Dans la première partie nous avons remarqué tout particulièrement le concerto en sol mineur de *Mendelssohn*, exécuté par *M. Lavallée* d'une façon magistrale, et l'air de la *Reine de la nuit* de la flûte enchantée que *Mme Prume* a rendu avec beaucoup d'expression. Un amateur, *M. Mattby* a chanté avec goût et d'une voix sympathique *Hybrias le Crétois* et *M. Prume* dans une introduction de *Vieuxtemps* a fait naître en nous le désir de posséder des ailes pour pouvoir suivre le vol de son archet vainqueur.

Dans la seconde partie, *M. Jacquard* nous a prouvé dans la fantaisie de concert de *Servais* que le violoncelle bien conduit ne le cède à aucun autre instrument, nous avons eu le plaisir d'entendre une seconde fois *M. Mattby* dans *King Christmas*. *M. Lavallée* dans le mouvement perpétuel de *Weber* a communiqué à l'auditoire la fièvre du compositeur, *M. Prume* a renouvelé dans le tambourin de *Leclair*, ce charme qui nous avait fascinés dans l'introduction de *Vieuxtemps*, et *Mme Prume* qui avait déjà chanté une charmante valse de concert de *M. Lavallée*, mit fin à la représentation en laissant tomber sur nous une *larme céleste de Kuchen* ; l'aimable chanteuse peut être assurée que cette larme n'a pas été perdue, son organe harmonieux l'a fait pénétrer dans l'âme de ses auditeurs par un chemin bordé de fleurs et de parfums.

Bien que nous n'ayons qu'à louer le talent des exécutants, on nous permettra d'exprimer à l'égard de la composition du programme un *desideratum* que nous croyons être en harmonie avec les idées du public. Il nous semble que la note gaie, cette note qui détend un

peu les nerfs surexcités par la grande musique sérieuse a fait un peu défaut dans le concert ; si l'on avait intercalé entre deux morceaux de musique classique, quelques jolis airs d'opéra comique, voire même d'opéra bouffe, nous croyons que l'impression de fatigue qu'on lisait sur certains visages eût été moindre. Il ne nous reste qu'à témoigner notre gratitude aux personnes qui nous ont fait passer une si bonne soirée, et nous espérons qu'elles voudront bien agréer nos remerciements en dépit de la petite observation que nous venons de formuler. Nous comptons bien que *MM. Prume* et *Lavallée* nous donneront sous peu l'occasion de les applaudir de nouveau.

F. KASTNER.

LA BANQUE D'ÉPARGNES A L'ÉCOLE

(Pour le Réveil.)

L'idée que l'on puisse greffer des habitudes d'économie sur de très jeunes esprits devra naturellement, pour la plupart des gens, passer pour une utopie. Cependant, ce qui ne semble se réunir chez les enfants que d'une façon fort inégale, savoir, le précepte et l'exemple, vient de s'accomplir de la manière la plus efficace au moyen d'une institution récemment adoptée en France et en Angleterre. Les résultats remarquables auxquels sont arrivées les écoles primaires, par la création de banques d'épargnes, devraient fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation.

L'établissement des banques d'épargnes, en rapport avec les écoles, a commencé à poindre en France il y a quelque quarante ans ; mais l'idée n'a pris tout son développement qu'en 1866, époque à laquelle on a imaginé, en Belgique, un système très simple et en même temps très pratique. La méthode suivie peut se décrire en quelques mots. Une fois la semaine, ordinairement les mardis, l'instituteur reçoit de petites sommes que lui transmettent les jeunes déposants et il les inscrit immédiatement sur un registre, et aussi sur une feuille volante qu'il délivre à l'élève. Une fois par mois les sommes accumulées de ceux des écoliers qui ont épargné un franc et plus, sont transmises en sommes rondes de francs pour chaque déposant, à la banque d'épargnes légalement établie dans la localité, où elles sont enregistrées dans un livret ordinaire. Par cette opération l'enfant s'est constitué le créancier de la banque et l'instituteur se trouve ainsi soulagé de la comptabilité. Lorsque, dans la vue de faire quelques déboursés pour venir en aide à sa famille, dans une situation de gêne, l'élève désire retirer son dépôt, il n'a seulement besoin que de l'intervention de son tuteur.

C'est ce livret de banque, — où le jeune déposant se trouve traité en homme, parce qu'il a fait acte d'homme, — qui est l'éducateur de l'enfant, et même quelquefois de la famille. On a constaté, en Belgique, que des élèves ont souvent communiqué leurs habitudes d'économie aux plus vieux de la maison. C'est dans ce dernier pays que l'on attribue, dans une large mesure, l'augmentation rapide des déposants adultes, durant cette dernière décennie, aux banques d'épargnes se rattachant aux écoles primaires. D'après un rapport officiel publié l'an dernier, la majorité des parents des élèves ne savaient rien des institutions d'épargnes, et n'auraient jamais rêvé de s'en servir, avant d'avoir vu les livrets de banque de leurs enfants. Les mêmes résultats ont été observés en France, et notamment à Bordeaux, où de pareilles banques d'épargnes ont été

en opération depuis le commencement de 1875. L'année suivante, les directeurs de la banque d'épargnes de Bordeaux, l'un des plus grands établissements d'Europe, ont observé que le nombre et la somme des dépôts étaient de cinq fois plus considérables que le taux normal. On est tellement satisfait des résultats positifs des banques d'épargnes "à l'école," que l'instituteur dont nous venons de parler se prépare, par l'intermédiaire de ses quatorze succursales, à en faire l'application dans tout le district de Bordeaux.

Le système fut importé de la Belgique en Angleterre, en 1874, par M. Fitch, l'inspecteur général des écoles, et l'on sait qu'il a pris de grands développements, quoique nous n'en ayons pas de statistiques bien précises. On l'adoptait en France, à la même époque, après une enquête provoquée par le ministre du commerce, et le succès de la nouvelle institution a été signalé dans un récent rapport de la société qui avait eu la mission de l'introduire et de la contrôler. Il paraît que deux mille trois cents écoles, distribuées dans cinquante trois départements, ont été pourvues de registres et de feuilles volantes nécessaires, et que les noms de plus de cent cinquante mille élèves sont maintenant enregistrés dans les livres des banques d'épargnes du gouvernement. Le total des sommes déposées n'est pas de peu d'importance. A Bordeaux, où l'an dernier, on a appliqué le système à cinquante trois écoles, les jeunes déposants avaient, portées à leur crédit, dix mille piastres, déduction faite de deux mille piastres données aux inondés des bords de la Garonne. Certaines localités rurales ont fait mieux encore. Par exemple, le département de l'Aisne a quelque six mille écoliers inscrits sur les registres de sa banque et représentant trente mille piastres. Ceci n'est pas un mince témoignage pour une institution qui n'a pas deux années d'existence.

Il est clair que ce n'est pas un projet de fantaisie incapable de recevoir une application pratique. Il a été sanctionné par quelques unes des natures dont l'esprit est le plus clair et le plus persévérant, et gagne à sa cause des adhérents par toute l'Europe. Il y a quelques mois, le gouvernement italien en a autorisé l'introduction dans les écoles publiques de la Péninsule.

(Correspondance particulière du Réveil.)

New York, le 6 décembre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Sans doute, pour calmer les inquiétudes politiques du moment, et rafraîchir nos cerveaux brûlés par d'ardentes discussions, la Providence a déchaîné sur nous un vent du Nord qui nous glace jusqu'à la moëlle des os.

Nous ne sommes plus sous les mêmes latitudes que la Sicile—un cataclysme mystérieux nous fait toucher au pôle; les rues se dépeuplent, on court sur les trottoirs et l'on dissimule son visage comme si l'on avait quelque chose à démêler avec les *pollicemen*.

Je suis pourtant décidé à ne pas me laisser geler n'importe quoi et ma première protestation a été, ce matin, un verre de punch—que je me suis fait servir bouillant. *Nunc est bibendum* a dit Horace: réchauffons nous!

C'est maintenant surtout qu'il faut plaindre ces pauvres diables, qui n'ont que la Station de police pour refuge. New York en a une assez jolie collection—il est vrai qu'on ne la lui envie pas!—mais c'est égal

puisque le malheur existe, non seulement il faut le plaindre, il faut aussi l'étudier.

Beaucoup d'entr'eux se demandant chaque matin à quelle table ils déjeuneront; si ce sera avec un potage à la fourchette ou simplement en serrant d'un cran la boucle de leur pantalon!

On ne connaît qu'imparfaitement leur existence mystérieuse; on se demande avec effroi! quelle manne céleste tombe à ce point sur ces milliers d'individus? dont l'unique occupation est de dormir sur les bancs des *squares* ou de faire semblant de lire dans les salles de lecture. Quoiqu'ils ne m'en aient pas prié je vais être, un instant, leur biographe:

Dès la plus haute antiquité on connaissait déjà cette variété de parasites qui nous occupe: A Rome—au temps de Juvenal—ils se nommaient *vagus-mendicus*. Plus tard, à Naples, on les reconnaît sous les haillons des Lazzaronis, à Rome de nos jours ce sont des *pifferari*.

Paris, qui possède les trois variétés de ces bipèdes les réchauffe encore dans son sein—De ce mélange cosmopolite il est sorti le *Gouapeur* moderne.

Un membre du *Skating Club* vient de me prouver à l'instant même par A—B que ces quatre ordres de gueux, ont produit, à New York, leur dernière expression dans la personnalité du *Loafer*.

Ce bimane, quoiqu'on en puisse dire, a 32 vertèbres et n'a rien de commun avec le singe—bien qu'il lui ressemble un peu—c'est plutôt un résidu composé des grandes agglomérations humaines.

On le rencontre, ordinairement, à l'état brut, sur les bancs des *squares*, sommeillant et méditant à la fois. Sa peau est couleur-brique, son regard est fauve—Quand le *Loafer* baille—et c'est souvent—il montre des dents formidables.....

Il a, à la fois, l'appétit du boa—et la continence du chameau—Comme je n'en ai pas encore disséqué, il m'est impossible, aujourd'hui, d'expliquer cette contradiction

Il a les oreilles pendantes et le pas mal assuré. Il semble qu'il ait toujours perdu quelque chose?...

Sa coiffure lui a été ordinairement offerte par un coup de vent qui l'a empruntée, lui-même, au chef d'un voyageur pressé d'arriver.

Son paletot est un problème non résolu.

Son pantalon devrait se jouer au *Grand Opéra*: car, il a plusieurs ouvertures!.....

La chaussure fait de l'opposition à ses pieds qui finissent toujours par passer au travers.

Il a une manière à lui pour saluer le passant: il lui tend son chapeau sous le nez pour qu'il y jette 2 cents.

Le *Loafer* n'a pas d'âge, on prétend même qu'il n'a pas de sexe—ceci je ne puis l'affirmer.

Son domicile est partout où il y a une voiture, il ne loge pas, il perche; il ne mange pas, il dévore!

Il ne faut pas lui parler de ses moyens d'existence, vous blesseriez sa dignité; ni de ses aïeux, il ne comprendrait pas! ni même de sa religion, il serait assez indécrot pour vous dire qu'il est diogénique par raison et cynique de fait.

Quelle horreur!..... Après cela je pense qu'on me saura gré de ne pas m'étendre d'avantage sur les mœurs: Par ce qui précède on peut aisément déduire ce que je n'ose pas dire.

Je n'en dirai pas davantage, parce que je ne veux pas qu'on m'accuse de frapper plus fort que juste.—On doit être modéré jusque dans le châtement!

C'est vrai qu'on ne peut faire un pas dans la rue

sans rencontrer un *Loafer* qui vous donne un coup d'épaule en passant.

On ne peut pas nier non plus qu'ils ont accaparé tous les *squares*; à ce point qu'on ose à peine y risquer son habit neuf et sa chaîne de montre. Le manque d'argent les empêche de prendre les cars, sans cela, la bonne société serait obligée d'aller à pied pour leur laisser la place libre.

Mais ne faut-il pas pardonner à leur mauvaise éducation, à leur défaut de notions justes?

Ne doit-on pas avoir pitié de ces *parias* que la société rejette, chaque jour, de son sein?

Allons! décidément je ne veux pas terminer cette page sans leur prouver que je ne leur veux que du bien. Je demande que le gouvernement à partir du 1er Janvier 1877, leur fasse une pension de 1000 dollars à chacun!.....

De cette façon, ils iront vivre à la campagne et deviendront naturellement vertueux et nous, rêveurs ou poètes, nous pourrons lire à notre aise les journaux à *Cooper's Institute* ou feuilleter indéfiniment les 100,000 volumes de la magnifique et splendide

Bibliothèque d'Astor.

Astor était un de ces philanthropes qui ont eu la noble ambition de laisser après eux quelque chose non seulement qui survécût—mais, qui éclairât, qui grandît la pensée dans ce qu'elle a de plus esthétique. On me dit qu'Astor était allemand! je ne m'étonne pas alors qu'il ait fui sa patrie; Bismarck eût changé de si louables qualités en un amour immodéré de la choucroute et de la bière de Munich. Quelle perte alors pour la science et les lettres!

Après avoir gravi un escalier monumental en marbre blanc, on se trouve au centre même de la bibliothèque. Vous n'avez qu'un mot à dire et l'on vous apporte à votre désir un ou plusieurs volumes. Pour celui qui aime l'étude, ce monument est le comble des félicités humaines. C'est l'Éden du savoir, un bonheur perpétuel.

On reste écrasé d'admiration devant cette coalition puissante de la science contre la stupidité humaine. On ne dit pas comme les faiseurs d'ombre: "O science, que tes efforts sont vains! On lui dit au contraire: merci! d'avoir élargi l'intelligence de l'homme; merci! d'avoir créé chez lui cette indépendance de l'esprit avec laquelle il peut dire à ce qui l'entoure: "L'homme est le roi de la création; l'univers est peut-être un tout inconscient; mais moi je pense: donc, j'existe!"

C'est en me parlant à moi-même de la sorte que j'allai m'asseoir sur un vieux fauteuil oublié dans un coin. L'idée de demander à un employé un volume cueilli sur ces rayons presque aussi infinis que ceux du soleil ne me vint pas à l'esprit, j'aurais voulu lire tous ces volumes à la fois, m'abreuver de savoir, me noyer dans un océan de manuscrits!....

Cependant, il me fallut faire comme tout le monde, demander un volume et le lire attentivement,

Je ne sais pas pourquoi je choisis "Les parfums de Rome" de Veuillot—c'était une erreur d'optique dont je ne devais pas tarder à me repentir!

O puissance du style! je n'étais pas à la 4me page que déjà je sentis mes paupières s'appesantir. A la 6me ce n'était plus un livre que je lisais, c'était de l'opium qui m'entraînait par tous les pores, je tombai dans un état de somnolence lucide qui me permit de voir à travers les âges, au delà du déluge!.. Tous ces volumes rangés dans un ordre parfait eurent l'air de s'agiter convulsivement et de prendre un corps!....

Il était évident que j'étais le jouet d'une halluci-

nation, comme si j'avais bu du haschich, car je vis soudain les auteurs de tous les temps, de tous les costumes apparaître devant moi et défilier lentement comme dans la ronde infernale du peintre allemand Holbein.

C'était à la fois merveilleux et terrifiant! Une troupe de bonzes chinois commencèrent la procession: ils portaient fastueusement sur un palanquin le premier de tous les livres; c'était *les cinq-kings*. Dans l'ordre chronologique, je vis ensuite s'avancer 12 brames indiens, me montrant d'un air ironique un manuscrit antédiluvien connu sous le titre de *Shastabad* dont les caractères étaient tracés avec un bambou. Ces pères du savoir furent suivis de près par Moïse notre premier législateur, je le reconnus aisément, aux rayons qui illuminaient son front vénérable.

Le Grand Zoroastre vêtu d'une longue robe persane passa devant moi sans me regarder, car il faisait ses dévotions au soleil; il était suivi du feu sacré, entretenu par ses mages. J'en laissai passer une foule que je ne reconnus pas. Musée parut enfin tenant à la main le premier poème d'amour; Héro et Léandre.

Homère, émergeant d'une foule de traducteurs, d'imitateurs et de compilateurs, me sembla haut de cent coudées, involontairement, je me prosternai devant le père de la poésie. Hérodote ne me fit pas le même effet, quelle perruque!...

Je laissai passer, sans les voir, une foule de philosophes et de législateurs grecs, qui m'ont toujours profondément ennuyé, mais je saluai avec enthousiasme Euripide et Sophocle, les créateurs de la tragédie, et le vieux Théocrite, ce premier poète de la nature.

Esope, terminait la pléiade grecque, en récitant ses fables et en riant comme un bossu. Virgile, le prince des poètes latins fit bientôt son entrée triomphale entouré de toute l'illustration du siècle d'Auguste:

—Catulle et Propertius murmuraient leurs sonnets amoureux aux nymphes qui en redemandaient toujours, tandis qu'Horace échangeait de gais propos avec Glycère et tous ses amis.

Mais voici trois hommes sombres qui se parlent à voix basse! que sont-ils?... Tremblez tyrans! vos victimes auront des vengeurs en eux! vos crimes seront connus de la postérité. Juvenal, Suétone, Tacite lui diront la vérité!

Quel est cet homme rouge au regard mélancolique? Seigneur! c'est le Dante! Il traîne après lui l'enfer avec tous ses démons. La vue de ces faces sinistres me causa un invincible effroi et je me réveillai en sursaut. Cette fantasmagorie disparue, je retrouvai toute la bibliothèque dans un ordre parfait. Moi seulement avais eu un instant l'esprit dérangé.

ANTHONY RALPH.

Dans leur dernière réunion mensuelle, les membres de la société de secours mutuels des Français de Montréal, ont été agréablement surpris, du présent qui leur a été fait, sous la forme d'une bannière aux couleurs nationales, magnifiquement ornementée et richement décorée, elle porte sur sa partie blanche le titre de la société, entouré de la guirlande symbolique de chêne et de laurier et de l'autre les mots de *République Française*—Le tout artistement peint en or.—Cet étendard splendide est un don dû à la générosité large et patriotique de M. Réséda, restaurateur, un des membres de la société des plus zélés et bien connu par son dévouement pour ses compatriotes.

M. Chazot imitant le louable exemple de M. Résé-

da, fit don à la société d'une superbe bandouillère portedrapeau, en fil d'argent merveilleusement travaillé par le donataire lui-même.

L'étendard à son entrée dans la salle des réunions fut salué par des applaudissements frénétiques. Il est impossible de décrire quels transports d'allégresse et d'enthousiasme produisit l'aspect des couleurs nationales. Tous les cœurs semblaient être électrisés et mis subitement en contact avec la mère patrie.....

Par quelques paroles bien senties M. le Vice-Président occupant le fauteuil, félicita les donataires au nom de la société, et proposa que des remerciements leurs fussent votés; ce qui fut fait séance tenante.

Il fut ensuite décidé que le drapeau serait déposé et confié aux soins de M. C. O. Perrault, vice-consul de France et président honoraire de la société.

La séance levée, M.M. les Officiers et M.M. les membres de la société allèrent complimenter M. Réséda retenu chez lui par une douloureuse maladie. Une table couverte de collations et d'excellents vins, attendait M.M. les sociétaires. De nombreux toast furent portés à la France, à la prospérité de la société, à M. C. O. Perrault notre aimable et dévoué consul, à M.M. les membres fondateurs de la société, à la presse ce flambeau allumé pour dissiper les ténèbres, etc. En un mot chacun contribua de son mieux pour rendre la soirée la plus attrayante possible. De nombreuses chansons patriotiques dont un bon nombre de notre chansonnier populaire (Béranger) furent parfaitement exécutées par un certain nombre de nos sociétaires. La soirée se passa le plus agréablement, l'harmonie et la gaieté ne cessèrent pas de régner un seul instant et à une heure assez avancée, chacun se retira chez lui emportant un agréable et durable souvenir de l'inauguration du drapeau.

UN SOCIÉTAIRE.

AVIS :—La société de secours mutuels des Français à Montréal se réunit le premier lundi de chaque mois à 8 heures du soir, au Mechanics' Hall. Tous les Français sont cordialement invités à y assister.

M. DE MOLINARI SUR LES ETATS-UNIS

Si l'on veut porter un jugement impartial sur le peuple américain, il faut naturellement tenir compte des éléments qui le composent, de l'influence que ces éléments si divers exercent les uns sur les autres, et du milieu où ils se développent. L'émigration européenne, qui a principalement contribué à peupler l'Amérique du Nord, y a implanté les rejetons les plus vigoureux des populations actives et industrielles de notre zone tempérée, Anglais, Ecossais, Français, Hollandais, auxquels sont venus se joindre plus tard les Irlandais, les Allemands, les Suédois, les Norvégiens, les Suisses et les Italiens. Les dissidents anglais qui ont fondé les Etats de la Nouvelle-Angleterre étaient, parmi tous ces émigrants, les mieux trempés pour la lutte, et à bien des égards, malgré leur étroit esprit d'intolérance religieuse, ils étaient supérieurs aux autres par l'éducation, la moralité et les aptitudes politiques. C'est pourquoi on s'explique qu'ils aient imprimé leur cachet sur la civilisation américaine; et quoique dans l'Ouest, cette empreinte se modifie sous l'influence grandissante de l'élément germanique; quoique dans le Sud, la colonisation française et l'importation des esclaves de la côte d'Afrique aient créé un état de société fort différent de celui des Etats de la Nouvelle-Angleterre, la langue, les institutions, les mœurs et même les habitudes do-

mestiques des énergiques pèlerins de la *Mayflower* y ont prévalu. L'Union américaine porte, des bords des grands lacs au golfe du Mexique, la marque profonde et probablement indélébile de la civilisation britannique. Cette société si diversement recrutée, mais dont la classe dirigeante venait d'Angleterre, a subi, naturellement aussi, dans une large mesure, l'influence du milieu où elle a grandi; et, si l'on considère combien l'Amérique diffère de l'Europe, on ne s'étonnera point que les hommes, de même que les végétaux et les animaux importés du vieux monde, aient pris dans le nouveau une tout autre physionomie.

En admettant que le continent de l'Amérique du Nord fût aussi anciennement peuplé et civilisé que l'Europe, il contiendrait aujourd'hui 4 ou 500 millions d'habitants, et il les contiendra probablement un jour; en attendant, il n'en a pas encore 50 millions. C'est un immense dépôt, à peine effleuré, de richesses naturelles; mais ces richesses, on ne les obtient pas sans peine. A moins de se contenter, comme l'Indien son prédécesseur, du maigre produit de la chasse et de la pêche, le colon européen a dû préparer le sol et explorer le sous-sol, abattre les forêts, dessécher les marécages, endiguer les fleuves et créer de toutes pièces un réseau de voies de communication, indispensable à l'échange des produits de son travail. Si l'on a égard au petit nombre des hommes qui ont entrepris et poursuivi cette œuvre laborieuse de l'appropriation et de la mise en valeur d'un continent vierge; si l'on songe à l'exiguïté de leurs ressources et à l'immensité des difficultés qu'ils avaient à surmonter; si l'on fait ensuite l'inventaire du travail qu'ils y ont accumulé sous toutes les formes en moins de trois siècles: défrichements, moyens de défense contre la nature et les hommes, habitations, ateliers, matériel agricole, industriel et commercial, routes, canaux, chemins de fer, etc., on restera pénétré d'admiration, car jamais effort aussi colossal n'a été accompli et jamais résultats aussi prodigieux n'ont été obtenus par l'industrie humaine. Les seules levées du Mississippi, dans la Louisiane, ont exigé plus de travail que les digues de la Hollande, et le réseau des chemins de fer des Etats-Unis dépasse en étendue celui de l'Europe.

Cependant la création des assises matérielles d'une civilisation exige principalement le concours et la mise en œuvre de certaines facultés qui se développent alors plus que les autres, et fréquemment aussi aux dépens des autres. C'était, avant tout, une œuvre d'ingénieur qu'il fallait accomplir pour rendre le nouveau continent accessible, et cette œuvre, il fallait encore la mener à bonne fin avec des ressources relativement limitées en travail et en capitaux. Aussi l'Américain a-t-il acquis et possède-t-il au plus haut degré les aptitudes de l'ingénieur, en même temps qu'il excelle dans les inventions et dans les combinaisons qui permettent d'obtenir un résultat industriel moyennant la plus faible dépense. Voyez, par exemple, la traversée des Alleghany. A l'époque où l'industrie des chemins de fer était encore dans l'enfance, il s'agissait de traverser ce massif inextricable de hautes collines et vallées pour mettre en communication les Etats de l'Est avec ceux du Centre. Des ingénieurs d'Europe auraient percé les collines et comblé les vallées, en dépensant 2 ou 3 millions par kilomètre; les ingénieurs américains ont éludé les obstacles au lieu de les supprimer: ils ont contourné les collines, suivi les vallées, et réussi à établir, presque sans viaducs ni tunnels, un chemin de fer aussi économique que pittoresque. Les Américains ont, sinon inventé, du moins perfectionné et vulgarisé la machine à coudre, généralisé l'emploi des machines

agricoles, multiplié les machines-outils, trouvé les procédés les plus propres à épargner le travail dans toutes les branches d'industrie et jusque dans l'économie domestique. En cela, ils nous dépassent de loin, et qui rapporterait du *Centennial* un inventaire illustré de toutes les inventions et ingéniosités américaines rendrait un bon service à nos agriculteurs.

Ils n'ont pas acquis à un degré moindre, et sous l'influence de causes analogues, l'esprit d'entreprise, et dans un continent où tout était à créer, un débouché pour ainsi dire illimité était ouvert aux hommes d'initiative. Pour une œuvre possible dans notre vieille Europe, il y en avait cent dans la jeune Amérique. Les Européens transplantés en Amérique devaient naturellement y devenir plus prompts à concevoir et à oser, et cette aptitude, fortifiée par un exercice fréquent, ne pouvait manquer de s'augmenter encore, en s'accumulant, dans leur descendance. L'esprit d'entreprise développe à son tour des facultés, des qualités et des défauts particuliers, en même temps qu'il agit d'une manière générale sur les mœurs du monde des affaires. L'habitude de tenter des œuvres nouvelles donne à l'esprit une certaine justesse d'appréciation prompte que résume assez bien cette expression pittoresque : "avoir l'œil américain"; elle donne aussi un certain tour résolu au caractère, avec une insouciance peut-être excessive des risques à courir; d'un autre côté, les gros profits que procure, dans un pays neuf, une affaire judicieusement engagée et vigoureusement conduite, engendrent des habitudes de prodigalités qui deviennent aisément contagieuses et qui contribuent à affaiblir, dans toutes les couches sociales, la propension à l'épargne. Sauf dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dont la situation économique se rapproche de celle de l'Europe, on épargne peu en Amérique : on vit largement, en comptant sur des chances heureuses, qui se présentent en effet plus souvent qu'ailleurs, pour soutenir un train de vie coûteux; mais alors viennent les mauvais jours,—ils sont venus, hélas!—et l'on est obligé de recourir à des expédients qui ne sont pas toujours irréprochables.

Ces mœurs, que l'habitude des entreprises a créées, sont un produit naturel du milieu où s'est trouvée placée, dès l'origine, la société américaine, et des circonstances dans lesquelles elle a grandi. J'en dirai autant de ce culte du dieu Dollar, *almighty dollar*, qu'on lui reproche, à mon sens, avec quelque exagération. Et d'abord est-ce là un culte exclusivement américain? Les Juifs adoraient le veau d'or;—probablement une pièce de monnaie à l'effigie d'un veau ou d'un bœuf, le dollar de ce temps-là. En Russie, j'ai entendu les moralistes gémir des progrès que fait tous les jours le culte du dieu Rouble. En Allemagne, le dieu Thaler est l'objet d'une adoration de plus en plus fervente. En Autriche, on a une vénération particulière pour le dieu Florin, et je crois bien qu'en France on ne méprise pas le dieu Cinq-Francs. Il faut bien vivre! Et à une époque où chacun est chargé de la responsabilité de son existence, où il n'y a plus ni domination héréditaire d'une autre, faut-il s'étonner que la préoccupation générale soit de se procurer les moyens de vivre, autrement dit de faire de l'argent! Aux États-Unis, où les fortunes assises sont rares, cette préoccupation ne doit-elle pas être encore plus répandue et plus intense qu'ailleurs? Que le dieu Dollar soit un plus grand dieu que le dieu Rouble, le dieu Thaler, le dieu Florin ou le dieu Cinq-Francs, je l'accorde; mais il n'habite pas seul l'Olympe monétaire, et tous les adorateurs du veau d'or ne sont pas en Amérique.

En tout cas, et quels que soient les défauts ou les

vices que des pédagogues naturellement irréprochables reprochent au peuple américain, il n'en a pas moins accompli une œuvre prodigieuse en créant de toutes pièces les assises d'une civilisation dans un continent plus étendu que l'Europe. En visitant ces vastes contrées, naguère parcourues seulement par quelques tribus faméliques d'Indiens chasseurs, maintenant défrichées, assainies, couvertes d'habitations riantes et de moissons plantureuses, sillonnées de chemins de fer aboutissant à des cités géantes, je ne pouvais m'empêcher de m'incliner devant le génie pratique et la puissante énergie qui ont accompli cette transformation merveilleuse, et je me disais : Voilà une grande œuvre et voilà un grand peuple!

Cependant, il y a un revers à cette splendide médaille. En dirigeant avec une vigueur sans pareille, mais peut-être d'une manière trop exclusive, leur activité vers la création du matériel de la civilisation, les Américains ont négligé ou laissé sur le second plan les sciences et les arts, qui ont pour objet la culture de l'homme lui-même et le bon gouvernement de la société. La littérature américaine est pauvre à l'excès, et, depuis quelques années surtout, elle n'a produit que bien peu d'œuvres de science ou d'imagination qui vailent la peine d'être citées. Les beaux-arts commencent seulement à être cultivés; on fabrique aux États-Unis des pianos supérieurs, mais on n'y forme point d'artiste. Le matériel de l'instruction est irréprochable, les écoles sont vastes, bien chauffées et bien aérées, les pupitres et les sièges des élèves sont perfectionnés, on puise dans les immenses gamelles des écoles publiques, primaires ou secondaires, une instruction uniforme, abondante sans doute, mais peu choisie et médiocrement substantielle. La multiplication des écoles privées, payantes, en concurrence avec les écoles publiques gratuites, ne prouve pas, au surplus, que l'enseignement public mérite absolument aux États-Unis les éloges hyperboliques qu'on lui adresse dans les *platforms* des partis et dans les harangues des *meetings*, avec accompagnement de grosse caisse.

ENTRECHATS

Nous venons de découvrir, dans un journal des détails bien intéressants sur cet adorable crustacé qui a nom écrevisse, et que l'on accuse le Dictionnaire de l'Académie d'appeler : *petit poisson rouge qui marche à reculons*.

Donc, mangeurs d'écrevisses, voyez :

Les écrevisses [hélas! à peu près comme les hommes] se mangent les uns les autres; les plus fortes dévorent les plus faibles ou en emportent des morceaux.

Dès la naissance, le massacre commence; après avoir dévoré les pellicules de l'œuf qui les a contenues, les jeunes mangent leurs frères boiteux, faibles ou manchots; de sorte que chez la gent écrevisse, tout comme à Sparte, on ne garde dans la république que des citoyens bien constitués et aptes au combat de la vie. Les antennes repoussent pendant le temps qui répare une mue de la suivante: cette rapidité était nécessaire, car l'antenne est un organe du toucher du premier ordre.

Pour que les autres membres, grosses pinces, pattes vraies, fausses pattes, lamelles de la queue, se régénèrent, trois mues sont nécessaires. Pendant la première année de leur existence, il suffit de soixante dix jours pour régénérer un membre perdu. On peut calculer qu'il faut à la femelle adulte trois ou quatre ans pour se refaire un membre, et un an et demi au mâle.

Quant à marcher à reculons, rien n'est plus faux! Brave écrevisse, va!

L'écrevisse, ainsi que la plupart des autres crustacés, marche en avant, quelquefois de côté, obliquant à droite ou à gauche selon qu'elle le veut, parce que le mode d'articulation de ses huit pattes agissantes se prête à ce mouvement; mais elle fuit en arrière. Or,

le mécanisme de la fuite est chez elle tout autre que celui de la marche : pour fuir, l'écrevisse nage c'est au moyen de sa queue, rame puissante, qu'elle nage et fuit.

Mais cette queue, par sa forme, n'a qu'un mouvement à exécuter : se refermer brusquement sur elle-même, en dessous de l'animal, par conséquent frapper l'eau d'arrière en avant ; par là elle imprime nécessairement au corps un mouvement inverse, c'est-à-dire d'avant en arrière : donc l'écrevisse recule seulement quand elle nage, c'est-à-dire quand elle fuit. Mais voyez-la s'agiter au fond de l'eau ; attaquer son semblable, etc., elle marche en avant comme les autres animaux.

Après une première entrevue :

— Il est noble...

— Mais si laid !

— Archi millionnaire...

— Et si vieux !

— Alors tu refuses ?

— Certainement ; je ne veux pas dire un oui... pour un nom.

— La petite Jeanne est une charmante fillette de cinq ans, aimée et choyée.

Un caprice par trop fantastique cependant lui attire l'autre jour une réprimande sévère.

— C'est bien, répond l'enfant, la voix étouffée par les larmes, c'est bien ! maman, demain... je retourne dans mon chou !

— Oh ! le beau sexe !

Ou a publié au commencement de l'année dernière, à New York, un livre intitulé :

CONSEILS UTILES AUX FEMMES LAIDES.

L'éditeur, un Américain, disait l'autre jour :

On n'en a voulu qu'un exemplaire, et encore il a été volé !

POÉSIE

LES PASSEREAUX D'HIVER.

Aussitôt que le froid s'avance,
Toute leur troupe arrive, immense,
Et s'appelle du haut des airs.
Puis, de la plaine désolée,
Chacun prend bientôt sa volée
Pour aller au-delà des mers.

Les hirondelles les premières,
Et les mouettes les dernières,
Partent. Tout seuls, les passereaux,
Sans craindre la neige et le givre,
Avec nous consentent à vivre
Jusqu'au retour des jours plus beaux.

Il faut les voir, ces oiseaux frères,
A la neige tendant leurs ailes,
Braver et le froid et le vent.
Lorsque tout le monde frissonne,
Leur rapide essaim tourbillonne
Gracieux autour du passant.

C'est une course échevelée,
Sur la gouttière dentelée
Par les glaçons. Ce sont, dans l'air,
Des zig-zags et des courses folles,
Des chutes et des cabrioles
Aussi changeantes que l'éclair.

Couchés dans vos chaudes voitures,
Ensevelis dans vos fourrures,
Les avez-vous vus accourir
Chercher sur la terre gelée,
La petite graine oubliée
Qui les empêche de mourir ?

Le froid est noir, l'hiver est rude ;
Mais soyez sans inquiétude
Pour ces hôtes de nos frimas :
Le Dieu qui fait mouvoir leurs ailes
Met dans leurs petits cœurs fidèles
Un sang qui ne refroidit pas.

Si, cependant, à la fenêtre,
L'un d'eux vient becqueter, peut-être
Une frileuse et blanche main
A ce petit ami qui guette
Voudra-t-elle jeter la miette
Dont il fera tout son festin

Au premier froid les autres partent,
Comme ces amis qui s'écartent
Lorsque le malheur nous surprend ;
Mais eux gardent toujours la place,
Et ni le soleil ni la glace
Ne peut changer leurs cœur constant.

NAPOLÉON LEGENDRE.

ENGLISH READING

CORRESPONDENCE

(For the *Réveil*.)

Lennoxville, Nov. 27th 1876.

Mr. Editor,

Mr. Justice Routhier has pronounced, and the notorious Charlevoix Election case is again permitted to advance in its labored progress to receive the supreme verdict of the Supreme Court.

In this "judgement raisonné hors de raison," as to its volume of one hundred pages of foolscap, the learned Judge graciously acknowledges the Clause in the Treaty of Capitulation, of 1759, which grants forever to the French Canadian the sacred exercise of his "Culte," and he also instructs an intolerant Clergy, how far they can with impunity, follow into the inmost recesses of the Law, a whole people clinging as Free-men to the free exercise of their Civil Rights. What a travestie on the spirit and intent of the generous concession made by a magnanimous foe to a worthy rival and gallant race. How utterly opposed to the Genius of that Empire, whose proud motto and loyal practice have ever been—"Dieu et mon Droit,"—to every subject over whom the proud flag flies. In view of the Clerical vassalage in which such a large proportion of our Fellow Countrymen have been held during the past century, and the increasing aggressiveness of a dominant faction in their own church, I do not fear to be misunderstood by you, Mr. Editor, should I venture to express a doubt, that unconditional surrender by their French Ancestors would not have proved a wiser policy for their descendants to-day. This portion of the New World is too surely experiencing the repetition of the History of the Old World, for as in France, Italy, Spain, Austria, so in Quebec Province this day, the overgreed of the church hastens the "Dies iræ." The baneful taint of Clericalism is not confined to one creed, but the poison is insidiously spreading among other denominations in the Country, and this in proportion to their prestige and prejudices, modified alone by opportunity. These townships will not readily forget how the majority of the Clergy of various denominations acted on the occasion of Sir Alexander Galt's lecture on "Church and State" in

Sherbrooke a few short months ago. Fascinated by the fair broad expanse of the Political Platform these Reverend Churchmen descended from their narrow pulpits, and with solemn smiles greeted the learned speaker. This sudden invasion, as unexpected as it was embarrassing, and the singular unanimity and unwanted "bon accord" among these "Bons Pasteurs" were justly regarded by the large assemblage as a demonstration against an overshadowing rival. Free as is the political platform to every Canadian, to every wearer of the homespun and the tweed, countryman and townsman alike, there is not room for one reverend churchman. It has never been proposed to raise the political platform to the level of the pulpit, and our spiritual advisers, whose utterances are accepted as inspired, with all the sublime faith of childhood, do not strengthen that faith to him found stumbling over the rudiments of political economy. Doubts might arise, even among the most orthodox hearers, at the daring theological speculations not unfrequently hazarded from the pulpit, and hitherto unchallenged. It would be difficult to recognise in the fiery partisan, hurling denunciation and defiance against a political adversary, the reverend pastor, whose mild lips have ever breathed: "Peace and good will among men." History accords a prominent place, among the fathers of the constitution incorporating the new Dominion, to Sir Alexander Galt, and his experience of its working during the first decade of its existence is better to him, as he views with well grounded alarm, the disintegrating influences sapping the national life. The lengthening shadows across his path have reminded the veteran statesman of the waning day, and yielding at last to an overwhelming sense of responsibility he has loyally learned his fellow countrymen of all origins, Celt, Saxon and Gaul, but to him Canadians, all in words that a near future may acknowledge as prophetic: "To render unto Cæsar the things that are Cæsar's."

Le Réveil has reached with startling emphasis many minds in these cantons, and the "coups redoublés" of your vigorous pen are rousing them to a stern determination that the narrow education which has blinded their lives shall not be permitted to curse their children. Had I your patience, Mr. Editor, I would not abuse it. "Vale et valet."

CANADIAN.

M. Langlois, épicier de Québec, est un grand tentateur. Il a trouvé le moyen de faire venir du véritable Bourgogne, du Pommard, s'il vous plaît, chose inouïe au Canada. C'est Bacchus lui-même sous le visage d'un importateur, et les citoyens de Québec ne sauraient mieux faire que de le couronner de pampre et de le porter en triomphe pour les heures délicieuses qu'ils lui devront à chaque bouteille de Bourgogne achetée chez lui. M. Langlois pourra se vanter de faire des heureux chaque jour, comme Titus, empereur romain de philanthropique mémoire. Le Bourgogne, hâtons-nous de le dire, est un vin excellent pour les estomacs canadiens et convient parfaitement à notre climat; il a plus de corps que le Bordeaux, et contient des éléments fortifiants et régénérateurs inconnus aux autres vins; c'est pour cela que certains vins de la Bourgogne ont été baptisés "vins des vieillards." Ça n'empêche pas que les hommes de tout âge ne s'en trouvent très-bien, et nous oserons même dire que le Pommard de M. Langlois retarde la vieillesse.

(N trouver, en vente au bureau du *Réveil* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Buies.
Aussi, Brochures et Pamphlets par le même auteur.
Série complète du *Réveil*.

Liste des Dépôts où se vend *LE REVEIL* :
MONTREAL.

J. M. CARRON, 501, Rue Craig.
S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.
F. E. GRAFTON, 740, Rue Craig.
J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.
J. B. JACQUÉS, 213, Rue des Seigneurs.
RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboillez.
MME. CHABERT, 972, Rue Ste. Catherine.
JEAN GAINME, 1005, Rue Ste. Catherine.
LE CAPPELAIN HERBERT, 238, Rue St. Joseph.
JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.
MURRAY & CO., 387, Rue Notre-Dame.
WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.

QUÉBEC.

C. E. HOLIWELL & CO., 10, Rue Buade, Haute Ville.
M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

PROGRES!

NOUVEAUX MAGASINS DE

CHAUSSURES

AU

No. 260, Rue St. Joseph, 260,
Vis-à-vis chez l'rs. Lafamme, boulanger,

ET

No. 60, Rue du Pont, 60,
ST. ROCH.

M. GEO. BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra
A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages des toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que:
BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;
BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876.—4m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

W. M. McDONALD

Nos. 56 et 58

RUES COUILLARD ET ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC*Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.*

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des travaux en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, et qui ignorent les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

DE
TAPISSERIES, PEINTURES,
HUILES, VITRES,
MASTIC, VERNIS,
PINCEAUX, ETC., ETC.

M. McDonald saisit la présente occasion pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toutes les commandes, telles que : Peinture de maisons et d'enseignes, simple et décorative ; Peinture à Fresque, Tapisage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût, sous le plus délai et à court des conditions libérales.

W. M. McDONALD.

Peintre

2 sept. 1876.

EMILE**JACOT,**

IMPORTATEUR DE Montres & Bijoux Fins

ARGENTERIE ET PENDULES,

No. 37, Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

27 mai, 1876.—2 m.

J. & W. REID*No. 40 RUE ST. PAUL*
QUEBEC

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier goudronné pour couvertures de maisons

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toutes grandeurs et de toutes qualités

Sacs de papier faits à la machine, pour épicerie et nouveautés, de toute qualité et de toute dimension

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre

Enfin de toutes sortes de Papeteries.

Le tout au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID.

27 mai, 1876.—4c.

VIN DE QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,
Les dépressions morales,
La dyspepsie,
La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ

QUI NE CONTIENNENT

NI QUININE,**NI SHERRY.**

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL.

Nous n'avons rien à faire avec les imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras & Langlois, à Québec

3 juin, 1876.—6m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Abonnements pour le Canada

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois \$0.75
Pour 3 mois 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année 4.00
Chaque ligne additionnelle 0.10

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal